

Baromètre des affaires^{MD}

Résultats du sondage du mois d'août 2019 sur les perspectives des PME

Ted Mallett, vice-président et économiste en chef

La confiance des propriétaires de PME s'est un peu améliorée en août, effaçant la plupart des pertes enregistrées en juillet. L'indice du Baromètre des affaires^{MD} de la FCEI a gagné près de trois points, pour s'inscrire à 60,6. Ce n'est que la deuxième fois depuis le début de l'année qu'il dépasse la barre des 60.

La hausse est globalement uniforme à l'échelle du pays, touchant 8 provinces sur 10. L'indice de l'Ontario (59,9), peu reluisant, n'a regagné qu'une partie du terrain perdu le mois dernier. La province la plus optimiste reste le Québec (67,7), suivi de la Nouvelle-Écosse (67,2) et de l'Île-du-Prince-Édouard (66,7). En fin de classement, on retrouve au coude à coude Terre-Neuve-et-Labrador (53,2), l'Alberta (54,3), la Saskatchewan (55,4) et la Colombie-Britannique (55,3). Les indices du Manitoba (62,1) et du Nouveau-Brunswick (61,3) se placent juste au-dessus de la moyenne nationale.

Les résultats par industrie sont hétéroclites. Il y a peu de changement du côté des secteurs des biens et du commerce de détail, mais l'information, les services professionnels et les services de santé ont assez bien progressé. Le secteur des transports accuse, quant à lui, le plus gros déclin.

Les plans d'embauche de personnel à temps plein sont plutôt faibles et rappellent ceux de juillet à peu de chose près : seulement 16 % des propriétaires d'entreprise prévoient augmenter leurs effectifs dans les prochains mois, contre 13 % qui comptent les réduire. Du côté positif, les carnets de commandes semblent plus robustes et les préoccupations à l'égard de la demande de la clientèle sont moins importantes. Les prévisions de croissance des salaires et des prix restent stables à environ 2 %.

Figure 1: **Indice du Baromètre des affaires de la FCEI et PIB**

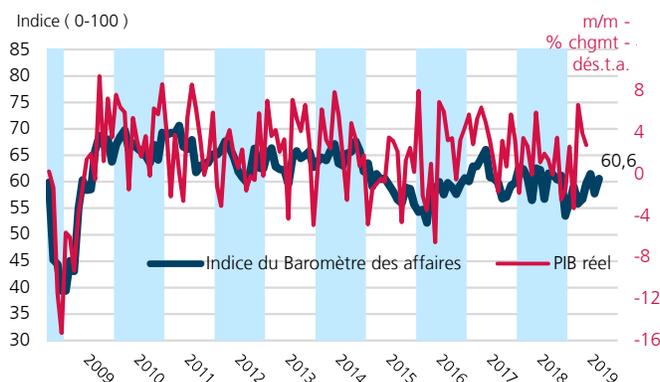


Figure 2: **Indice du Baromètre des affaires – provinces**

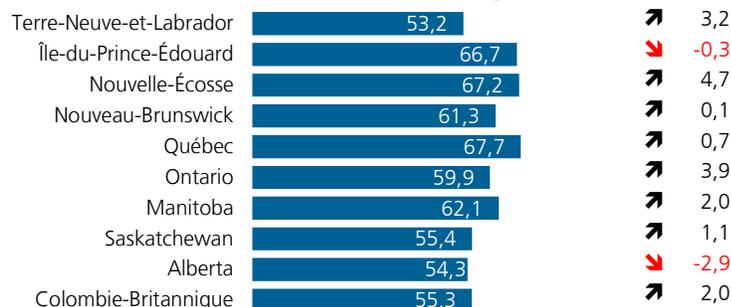
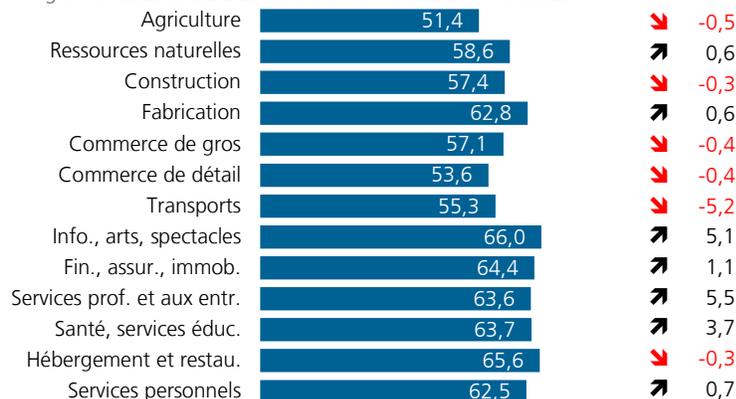


Figure 3: **Indice du Baromètre des affaires – secteurs**



*Le calcul des sous-indices provinciaux et sectoriels, à l'exception de l'Ontario et du commerce de détail, est basé sur des moyennes mobiles sur deux, trois ou quatre mois.

Figure 4: **Plans d'embauche de personnel à temps plein au cours des 3 prochains mois**

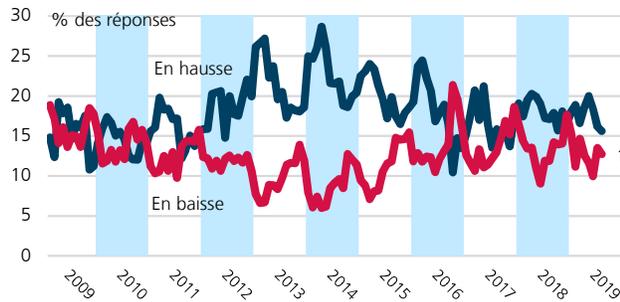


Figure 5: **Situation générale des affaires**

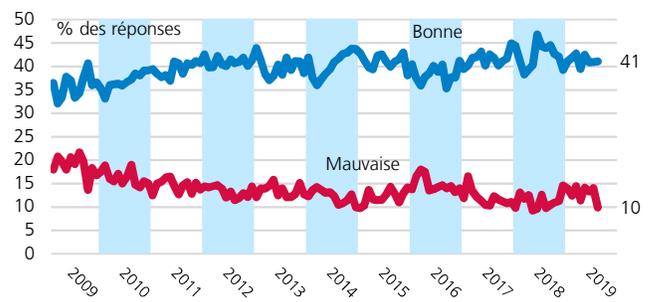


Figure 6: **Projets d'augmentation des prix et des salaires**

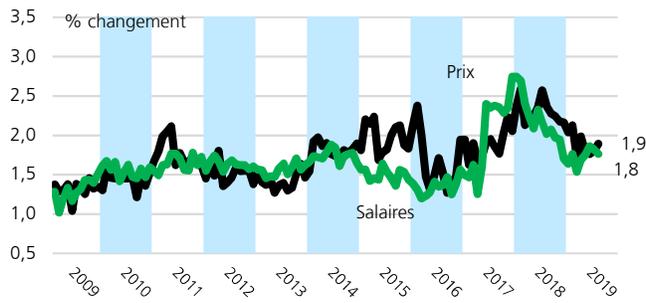


Figure 7: **Indicateurs commerciaux normaux ou supérieurs à la normale**

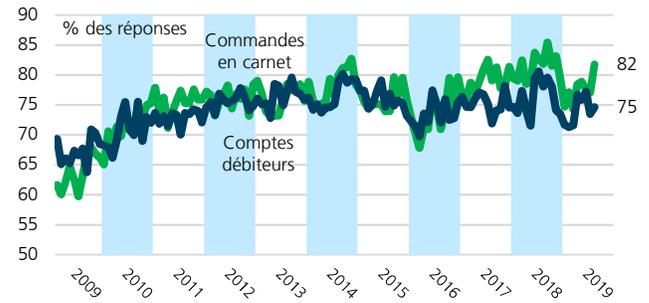


Figure 8: **Limites en termes de vente ou d'augmentation de la production**



Figure 9: **Plan de dépenses visant des améliorations du capital dans les 3 prochains mois**

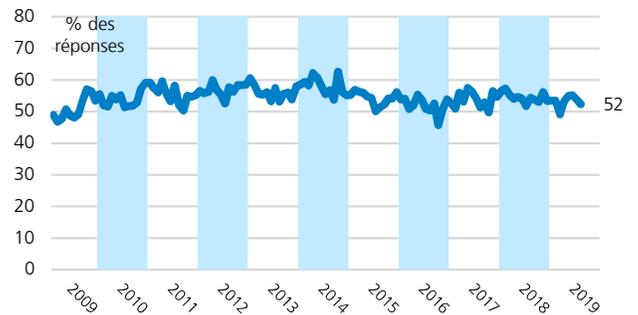


Figure 10: **Tendances : limites en termes de croissance**

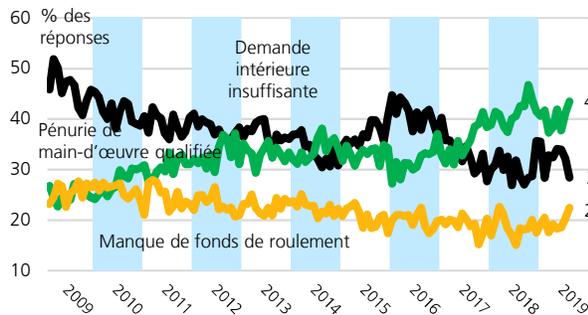
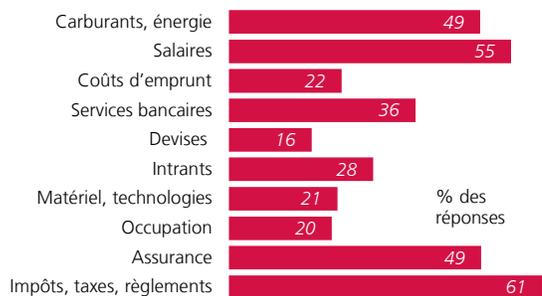


Figure 11: **Principales pressions sur les coûts**



Les résultats du mois d'août 2019 s'appuient sur 661 réponses recueillies auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de membres de la FCEI dans le cadre d'un sondage par Internet à accès contrôlé. Les données se fondent sur les réponses reçues jusqu'au 19 août 2019. Les résultats sont exacts à +/- 3,8 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Ted Mallett, vice-président et économiste en chef, 416 222-8022

Andreea Bourgeois, analyste principale, 506 855-2526

Simon Gaudreault, directeur principal de la recherche nationale, 514 861-3234